

*Commission  
des lésions  
professionnelles*

Québec 

---

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS

2014 – 2015

---

---

**Demandes de renseignements généraux  
de l'Opposition**



# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### Demande de renseignements généraux de l'Opposition

#	Liste des questions
RG1	<p>Liste des voyages hors Québec pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>Les endroits et dates du départ et du retour;</li><li>La copie des programmes et rapports de voyage ou de mission;</li><li>Les personnes rencontrées;</li><li>Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, frais d'hébergement, de repas, etc.);</li><li>Les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;</li><li>Pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;</li><li>La liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :<ul style="list-style-type: none"><li>Les détails de ces ententes;</li><li>Les résultats obtenus à ce jour;</li></ul></li><li>Les investissements annoncés, le cas échéant.</li></ol>
RG2	<p>Pour chaque voyage fait en avion ou en hélicoptère au Québec par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels et dirigeants d'organismes pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014:</p> <ol style="list-style-type: none"><li>L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;</li><li>Les coûts ventilés;</li><li>Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;</li><li>Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.</li></ol>
RG3	<p>Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>La ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;</li><li>Les noms des firmes de publicité;</li><li>Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);</li><li>Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;</li><li>Le but visé par chaque dépense;</li><li>Dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;</li><li>Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.</li></ol>
RG4	<p>Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) :</p> <p><u>Par le ministère ou l'organisme :</u></p> <ol style="list-style-type: none"><li>Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;</li><li>Le but visé par chaque dépense;</li><li>Le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;</li></ol>

Par une firme externe :

- d) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- e) Le but visé par chaque dépense;
- f) Le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
- g) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- h) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- i) Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.

RG5 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisées par le ministère ou l'organisme :

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) Le but recherché par chaque dépense;

Organisées par une firme externe :

- c) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- d) Le nom de la ou des firmes de publicité;
- e) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- f) Le nom des fournisseurs ou des consultants;
- g) Le but visé par chaque dépense.

RG6 La liste des dépenses en formation de communication :

Organisées par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) Le but visé par chaque dépense;

RG7 Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme (y compris le cabinet ministériel) en 2012-2013 et en 2013-2014, en indiquant, pour chaque contrat :

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) L'échéancier;
- e) Dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RG8 Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant:

- a) La liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;
- b) La grille d'évaluation des soumissions;
- c) La justification du choix du soumissionnaire retenu;
- d) Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

#	Liste des questions
RG9	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la sous-ministre ou le dirigeant de l'organisme public, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i>, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nombre d'autorisations;</li> <li>b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;</li> <li>c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;</li> <li>d) Le montant accordé;</li> <li>e) Les motifs de la demande;</li> <li>f) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.</li> </ul>
RG10	<p>Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2013-2014, en indiquant pour chaque contrat:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les noms du professionnel ou de la firme;</li> <li>b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);</li> <li>c) Le coût;</li> <li>d) L'échéancier;</li> <li>e) Dans le cas d'octroi par soumission, fournir les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.</li> </ul>
RG11	<p>Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère.</p>
RG12	<p>Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques de plus de 100 000 \$ initié depuis l'année financière 2003-2004, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nom du projet;</li> <li>b) La nature du projet;</li> <li>c) L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);</li> <li>d) Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;</li> <li>e) Les plus récentes évaluations du coût du projet;</li> <li>f) Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;</li> <li>g) L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;</li> <li>h) Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;</li> <li>i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;</li> <li>j) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;</li> <li>k) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la <i>Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics</i>.</li> </ul>

#	Liste des questions
RG13	<p>Pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014 (et la ventilation pour chaque mois), de chacune des dépenses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La photocopie;</li> <li>b) Le mobilier de bureau;</li> <li>c) L'ameublement;</li> <li>d) Le distributeur d'eau de source;</li> <li>e) Le remboursement des frais de transport;</li> <li>f) Le remboursement des frais d'hébergement;</li> <li>g) Le remboursement des frais de repas;</li> <li>h) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;</li> <li>i) L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i) au Québec; ii) à l'extérieur du Québec.</li> </ul>
RG14	<p>Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, de chaque dépense reliée à la téléphonie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nombre de téléphones cellulaires, (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;</li> <li>b) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres);</li> <li>c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés;</li> <li>d) Les coûts d'acquisition des appareils;</li> <li>e) Le coût d'utilisation des appareils;</li> <li>f) Le coût des contrats téléphoniques;</li> <li>g) Les noms des fournisseurs;</li> <li>h) Le nombre de minutes utilisées;</li> <li>i) Les ordinateurs portables.</li> </ul>
RG15	<p>Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 ainsi que les prévisions pour 2014-2015 (par établissement pour les réseaux de la santé et de l'éducation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); <u>35 ans et plus</u>;</li> <li>b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); <u>35 ans et moins</u>;</li> <li>c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;</li> <li>d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;</li> <li>e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);</li> <li>f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;</li> <li>g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;</li> </ul>

- h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
  - i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
  - j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); (**Annexe 1**)
  - k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
  - l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
  - m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
  - n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.
- RG16 Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :
- a) Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;
  - b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
  - c) Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées;
  - d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
- RG17 Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2013-2014 en indiquant pour chacun d'eux :
- a) L'emplacement de la location;
  - b) La superficie totale pour chaque local loué;
  - c) La superficie totale réellement occupée;
  - d) La superficie inoccupée;
  - e) Le coût de location au mètre carré;
  - f) Le coût total de ladite location;
  - g) Le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
  - h) La durée du bail;
  - i) Le propriétaire de l'espace loué;
  - j) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.
- RG18 Pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués.
- RG19 Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2013-2014 et pour 2014-2015, en indiquant pour chaque individu :

#	Liste des questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;</li> <li>b) Le titre de la fonction;</li> <li>c) L'adresse du port d'attache;</li> <li>d) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;</li> <li>e) La prime de départ versée, le cas échéant;</li> <li>f) Le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;</li> <li>g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;</li> <li>h) La description de tâches;</li> <li>i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;</li> <li>j) Le nombre total d'employés au cabinet;</li> <li>k) La masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;</li> <li>l) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;</li> <li>m) S'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.</li> </ul>
RG20	<p>Liste des sommes d'argent versées en 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne;</li> <li>b) La circonscription électorale;</li> <li>c) Le montant attribué;</li> <li>d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.</li> </ul>
RG21	<p>Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nom de la personne;</li> <li>b) Le poste occupé;</li> <li>c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d) L'assignation initiale;</li> <li>e) La date de l'assignation hors structure;</li> <li>f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.</li> </ul>
RG22	<p>Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le poste initial;</li> <li>b) Le salaire;</li> <li>c) Le poste actuel, s'il y a lieu;</li> <li>d) La date de la mise en disponibilité;</li> <li>e) Les prévisions pour 2014-2015.</li> </ul>
RG23	<p>Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégorie d'âge en 2013-2014.</p>

#	Liste des questions
RG24	<p>Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nom de la personne;</li> <li>b) Le poste occupé et le nom de l'organisme;</li> <li>c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;</li> <li>d) L'assignation initiale;</li> <li>e) L'assignation actuelle;</li> <li>f) La date de l'assignation hors structure;</li> <li>g) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.</li> </ul>
RG25	<p>Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics, pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en précisant pour chaque abonnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le coût de chacun;</li> <li>b) Le fournisseur;</li> <li>c) La nature du service;</li> <li>d) Les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;</li> <li>e) La réservation de loges;</li> <li>f) Les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.</li> </ul>
RG26	<p>Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce, depuis l'existence du site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nom du site Web;</li> <li>b) Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;</li> <li>c) Les coûts de construction du site;</li> <li>d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;</li> <li>e) Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);</li> <li>f) La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);</li> <li>g) La fréquence moyenne de mise à jour;</li> <li>h) Le responsable du contenu sur le site.</li> </ul>
RG27	<p>Nominations, depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) La liste;</li> <li>b) Les mandats;</li> <li>c) Les contrats octroyés pour chaque mandat;</li> <li>d) Le résultat du travail effectué;</li> <li>e) Les échéances prévues;</li> <li>f) Les sommes impliquées.</li> </ul>
RG28	<p>Pour chacune des années financières 2012-2013 et 2013-2014, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.</p>
RP29	<p>Pour chaque ministère et organisme, concernant les demandes d'accès à l'information en 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;</li> <li>b) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;</li> <li>c) Le nombre total de demandes reçues;</li> </ul>

#	Liste des questions
	<ul style="list-style-type: none"> <li>d) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);</li> <li>e) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;</li> <li>f) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;</li> <li>g) Le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.</li> </ul>
RG30	<p>La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres depuis le 23 avril 2014 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le coût (déplacements, etc.);</li> <li>b) Le nombre de ressources affectées;</li> <li>c) Le nombre de rencontres;</li> <li>d) Le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.</li> </ul>
RG31	<p>La liste des ententes et leur nature, signées en 2013-2014 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la <i>Loi sur le ministère du Conseil exécutif</i> ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.</p>
RG32	<p>Le détail des crédits périmés et des gels de crédits pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.</p>
RG33	<p>Tel que le mentionne la Politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2014-2015.</p>
RG34	<p>Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015.</p>
RG35	<p>Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2012-2013 et en 2013-2014, ainsi que les prévisions pour 2014-2015 et 2015-2016, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.</p>
RG36	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes au rendement et des bonis.</p>
RG37	<p>Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le montant total des primes de départ (incluant les montants versés pour bris de contrat.</p>

#	Liste des questions
RG38	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2013-2014, le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.
RG39	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, dont les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée? <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;</li> <li>b) Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.</li> </ul>
RG40	Depuis le 23 avril 2014, combien y a-t-il de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite du changement de gouvernement? <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;</li> <li>b) Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.</li> </ul>
RG41	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes.
RG42	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2012-2013 et en 2013-2014 et qui ont fait l'objet de coûts additionnels autorisés suite à une délégation du pouvoir du dirigeant de l'organisme d'autoriser une dépense supplémentaire, comme il est prévu à l'article 17 de la <i>Loi sur les contrats des organismes publics</i> , en indiquant : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le nombre d'autorisations;</li> <li>b) Le nom du professionnel ou de la firme touché(e);</li> <li>c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;</li> <li>d) Le montant accordé;</li> <li>e) Le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;</li> <li>f) Les motifs de la demande;</li> <li>g) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.</li> </ul>
RG43	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : la masse salariale.
RG44	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour les années financières 2012-2013 et 2013-2014, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) : le taux d'absentéisme.
RG45	Pour chaque ministère et organisme public, la liste des ententes signées depuis le 1 <sup>er</sup> avril 2005 avec une ou des Conférences régionales des élus en indiquant : la nature de l'entente; les sommes associées; la ou les dates de versement; la façon dont ces sommes sont dépensées.

---

#

---

**Liste des questions**

---

**Annexe 1 – Question RG15 j) : L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi et par leur territoire habituel de travail.**

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG1

#### LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 :

- a) Les endroits et dates de départ et de retour;
- b) La copie des programmes et rapports de mission;
- c) Les personnes rencontrées;
- d) Le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.);
- e) Les noms des ministres, députés, du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
- f) Pour les organismes, les noms des dirigeants et fonctionnaires concernés;
- g) La liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant :
  - les détails de ces ententes;
  - les résultats obtenus à ce jour;
- h) Les investissements annoncés, le cas échéant.

Endroit	Date de départ	Date de retour	Coûts globaux (transport, hébergement, inscriptions...)	Noms des personnes et titres
San Francisco	25 août 2013	29 août 2013	4 102 \$	Anh Tuan Tran Analyste en informatique
<b>Raison du voyage :</b> Participation au colloque VmWorld afin d'approfondir les connaissances informatiques et être à l'affût des meilleures pratiques à incorporer à SISTA.				

Toronto	24 mai 2013	26 mai 2013	2 625 \$	Marie Lamarre Présidente
	25 mai 2013	26 mai 2013	2 420 \$	Bernard Lemay Vice-président
	24 mai 2013	26 mai 2013	2 219 \$	Lucie Nadeau Vice-présidente
	24 mai 2013	26 mai 2013	1 400 \$	Claude Bérubé Juge administratif
	24 mai 2013	26 mai 2013	2 592 \$	Marie Langlois Juge administratif

(suite)

	25 mai 2013	26 mai 2013	2 386 \$	Jean-François Clément Juge administratif
	24 mai 2013	26 mai 2013	2 425 \$	Linda Daoust Juge administratif
	24 mai 2013	26 mai 2013	2 534 \$	Céline Danis Conciliatrice
	24 mai 2013	26 mai 2013	2 362 \$	Carmen Racine Juge administratif
	24 mai 2013	26 mai 2013	2 518 \$	Jean-Pierre Arsenault Juge administratif
	26 mai 2013	26 mai 2013	2 103 \$	Marie Beaudoin Juge administratif
<b>Raison du voyage :</b> Participation au congrès annuel du Conseil des tribunaux administratifs canadiens (CTAC).				

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 5 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG2

**POUR CHAQUE VOYAGE FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE AU QUÉBEC PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, DES MEMBRES DES CABINETS MINISTÉRIELS ET DIRIGEANTS D'ORGANISMES POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 :**

- a) L'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- b) Les coûts ventilés;
- c) Le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- d) Pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

Date de départ	Date de retour	Itinéraire	Coût total des frais de transport et de voyage
22 mai 2013	23 mai 2013	Montréal / Rimouski	978 \$
24 mai 2013	28 mai 2013	Montréal / Toronto	1 550 \$
24 mai 2013	28 mai 2013	Montréal / Toronto	1 144 \$
25 mai 2013	28 mai 2013	Montréal / Toronto	1 345 \$
10 décembre 2013	10 décembre 2013	Montréal / Saguenay	793 \$

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 2 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG3

**LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT CELLES SUR INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES POUR CHAQUE MINISTÈRE (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) ET ORGANISME :**

- a) La ventilation des sommes dépensées pour chacun des exercices financiers 2012-2013 et 2013-2014, et les prévisions pour 2014-2015;
- b) Les noms des firmes de publicité;
- c) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) Le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographies;
- e) Le but visé par chaque dépense;
- f) Dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire;
- g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

La CLP n'a dépensé aucune somme d'argent en publicité, articles promotionnels ou commandites au cours l'exercice 2013-2014.

**SOURCE :** Service des communications, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 2 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG4

**LISTE DES DÉPENSES POUR L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CONFÉRENCES DE PRESSE, D'ÉVÉNEMENTS MÉDIATIQUES, OU AUTRES ÉVÉNEMENTS (SOMMETS, CONGRÈS, CONFÉRENCES, ETC.) :**

**Par le ministère ou l'organisme :**

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) Le but visé par chaque dépense;
- c) Le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;

**Par une firme externe :**

- d) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- e) Le but visé par chaque dépense;
- f) Le nombre total d'événements ventilé par type d'événement;
- g) Le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- h) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation, contrat négocié, avenants);
- i) Les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.

La CLP n'a pas organisé de conférences de presse, événements médiatiques ou autres événements au cours de l'exercice 2013-2014. Par contre, la CLP a participé à deux événements en santé et sécurité du travail à titre d'exposant. Sa présence avait principalement pour but de faire connaître ses services en ligne. Les détails liés à ces événements sont présentés dans ces deux tableaux :

#### LE FORUM SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC, 24 AVRIL 2013

Dépenses	Fournisseur	Mode d'octroi du contrat	Montant
Location de l'espace pour le stand	Centre des congrès de Québec	Gré à gré	1 290,00 \$
Location d'un espace d'entreposage	Centre des congrès de Québec	Gré à gré	34,38 \$
Transport + montage/démontage du stand et tapis	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Gré à gré	655,65 \$
TOTAL			1 980,03 \$

.../2

(suite)

**LE GRAND RENDEZ-VOUS SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL**  
PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL, 5 ET 6 NOVEMBRE 2013

<b>Dépenses</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Mode d'octroi du contrat</b>	<b>Montant</b>
Location de l'espace pour le stand	Palais des congrès de Montréal	Gré à gré	1 735,00 \$
Électricité	Palais des congrès de Montréal	Gré à gré	125,00 \$
Location d'un tapis	Décor Experts Expo Longueuil	Gré à gré	240,00 \$
Transport + montage/démontage du stand	Centre de services partagés du Québec (CSPQ)	Gré à gré	921,99 \$
<b>TOTAL</b>			<b>3 021,99 \$</b>

**SOURCE :** Service des communications, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 2 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG5

#### **LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :**

##### **Organisées par le ministère ou l'organisme :**

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) Le but recherché par chaque dépense;

##### **Organisées par une firme externe :**

- c) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- d) Le nom de la ou des firmes de publicité;
- e) Le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- f) Les noms des fournisseurs ou des consultants;
- g) Le but visé par chaque dépense.

Que ce soit à l'interne ou par l'octroi d'un contrat à une firme externe, la CLP n'a organisé, aucune activité de communication entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014. Par conséquent, aucune dépense n'a été effectuée à ce titre.

**SOURCE :** Service des communications, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 2 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG6

#### **LA LISTE DES DÉPENSES EN FORMATION DE COMMUNICATION :**

**Organisées par le ministère ou l'organisme pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés :**

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2013-2014 et les prévisions pour 2014-2015;
- b) Le but visé par chaque dépense.

Aucune dépense n'a été effectuée à ce chapitre.

**SOURCE :** Service des communications, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 2 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG7

**LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME (Y COMPRIS LE CABINET MINISTÉRIEL) EN 2012-2013 ET EN 2013-2014, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :**

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) Le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- d) L'échéancier;
- e) Dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

NOM DE LA FIRME	OBJET DU CONTRAT	MODE D'OCTROI DU CONTRAT	MONTANT DU CONTRAT
Boum communication graphique inc.	Impression de 200 avis de changement d'adresse du bureau de Drummondville.	Gré à gré	197,50 \$
Bussières Communications	Production du rapport annuel de gestion 2012-2013.	Gré à gré	3 435,00 \$
Bussières Communications	Production du couvert du <i>Guide de rédaction des décisions</i> .	Gré à gré	250,00 \$
Bussières Communications	Production d'un logo pour la série d'articles « ambassadeur santé ».	Gré à gré	200,00 \$
Bussières Communications	Production d'une carte de Noël animée avec musique et logo de la CLP et production d'une carte statique avec logo de la CLP.	Gré à gré	650,00 \$
Bussières Communications	Conception d'un modèle PowerPoint.	Gré à gré	400,00 \$

.../2

(suite)

Consultants Longpré & Ass.	Programme d'aide aux employés (PAE)	Gré à gré	6 700,00 \$
Copiexpress	Impression du document « documentation express ».	Gré à gré	633,64 \$
Direct Info	Adaptation de documents afin de les rendre conformes aux standards gouvernementaux d'accessibilité Web.	Gré à gré	1 040,00 \$
DJJ Consultants	Système d'alertage sur infrastructure technologique	Gré à gré	11 357,50 \$
Éditions Galerie L'imagerie	Achat de cartes d'anniversaire.	Gré à gré	693,00 \$
Guy Tessier Photographe inc.	Photos de la présidente et des vice-présidents.	Gré à gré	1 600,00 \$
Infoglobe	Réalisation d'un outil de jurisprudence	Gré à gré	7 457,20 \$
J.B. Deschamps inc.	Impression du rapport annuel de gestion 2012-2013.	Gré à gré	2 150,00 \$
Lemieux Nolet	Démarche de gestion intégrée des risques	Gré à gré	2 587,50 \$
Le Parchemin du Roy	3 stylos gravés.	Gré à gré	258,00 \$
Les Dompteurs de Souris	Conception, production et impression du dépliant CV organisationnel.	Gré à gré	4 027,50 \$
Lg2 Québec inc.	Réimpression du feuillet d'adresses des bureaux régionaux, inséré dans la brochure de la CLP.	Gré à gré	727,00 \$
Lg2 Québec inc.	Réalisation des corrections et impression de la brochure <i>Pour faire valoir vos droits en santé et sécurité du travail.</i>	Gré à gré	8 500,00 \$
Lg2 Québec inc.	Mise à jour et impression du dépliant <i>Pour être bien informé – Attentes relatives au rôle des experts.</i>	Gré à gré	1 555,00 \$
Libéo inc.	Refonte du site Internet de la CLP	Gré à gré	13 129,95 \$
Libéo inc.	Réalisation du système de recherche « TOPO-CLP »	Gré à gré	10 134,55 \$

(suite)

Loran Technologies	Banque d'heures pour soutien au système d'intelligence d'affaires	Gré à gré	24 090,00 \$
Médiation Sophilex	Formation sur la négociation raisonnée	Gré à gré	6 000,00 \$
PG Solutions	Accompagnement pour l'implantation du module « gestion des comités »	Gré à gré	2 905,00 \$
Pierre Bouliane	Formation sur les chariots élévateurs	Gré à gré	600,00 \$
Préambule communication	Conception du logo de la gestion documentaire.	Gré à gré	307,00 \$
Service d'infographie Denis Gendron	Impression des cartes de preuve du statut pour les membres issus des associations d'employeurs et des associations syndicales de la CLP.	Gré à gré	1 151,00 \$
Stéphane Beaulac	Formation re : « méthode d'interprétation moderne des lois »	Gré à gré	750,00 \$
Symbiose Marketing	Kiosque pour le forum SST - avril 2013	Gré à gré	1 290,00 \$
Symbiose Marketing	Kiosque pour le forum SST - novembre 2013	Gré à gré	1 735,00 \$
Université Laval	Formation sur mesure pour juges administratifs	Gré à gré	4 358,97 \$
Université Laval	Formation sur mesure pour conseillers juridiques	Gré à gré	1 195,46 \$
<b>TOTAL</b>			<b>122 065,77 \$</b>

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :** Service des communications, le 2 juin 2014.

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG8

**LISTE DÉTAILLÉE DE TOUS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS DU MINISTÈRE  
OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :**

- a) **La liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions;**
- b) **La grille d'évaluation des soumissions;**
- c) **La justification du choix du soumissionnaire retenu;**
- d) **Le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;**
- e) **Le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.**

**a) La liste des soumissions et le montant de chacune des soumissions :**

Il y a eu un seul appel d'offres concernant l'entretien et l'évolution de nos systèmes de mission.

Nous avons reçu deux soumissions : CGI (1 038 907 \$) et Nurun (984 732 \$).

**c) La justification du choix du soumissionnaire retenu :**

Le fournisseur sélectionné est celui qui a présenté le meilleur rapport qualité prix.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

**SOURCE :** Direction des ressources informationnelles et matérielles, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :** Direction des ressources humaines et financières, le 2 juin 2014.

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG9

**LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2012-2013 ET EN 2013-2014 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS PAR LA SOUS-MINISTRE OU LE DIRIGEANT DE L'ORGANISME PUBLIC, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :**

- a) Le nombre d'autorisations;**
- b) Le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;**
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;**
- d) Le montant accordé;**
- e) Les motifs de la demande;**
- f) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.**

Aucun contrat octroyé en 2013-2014 n'a fait l'objet de coûts additionnels autorisés par la présidente de la CLP.

**SOURCE :** Direction des ressources informationnelles et matérielles, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :** Direction des ressources humaines et financières, le 2 juin 2014.

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG10**

**LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN 2013-2014, EN INDIQUANT, POUR CHAQUE CONTRAT :**

- a) Les noms du professionnel ou de la firme;**
- b) Les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);**
- c) Le coût;**
- d) L'échéancier;**
- e) Dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.**

N / A

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG11**

**LE NOMBRE DE CONSULTANTS EXTERNES INTÉGRÉS OU OEUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG12

**POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE OU DE MODERNISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DE PLUS DE 100 000 \$ INITIÉ DEPUIS L'ANNÉE FINANCIÈRE 2003-2004, AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE, INDIQUER :**

- a) **Le nom du projet;**
- b) **La nature du projet;**
- c) **L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);**
- d) **Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;**
- e) **Les plus récentes évaluations du coût du projet;**
- f) **Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;**
- g) **L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;**
- h) **Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;**
- i) **Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;**
- j) **Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère;**
- k) **Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics*.**

- a) **Le nom du projet :** Migration des postes de travail.
- b) **La nature du projet :** Migration des postes de travail à Windows 7 et à Office 2013.
- c) **L'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) :** Cette question ne semble pas pertinente à l'Étude des crédits.
- d) **Le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet :** 250 000 \$.
- e) **Les plus récentes évaluations du coût du projet :** 217 755 \$.
- f) **Les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière :** 217 755 \$ au cours de l'exercice 2013-2014.
- g) **L'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet :**  
Le projet s'est terminé le 21 mars 2014 et il ne reste plus aucun coût à déboursier.
- h) **Les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates :**  
Contrat avec le CSPQ pour la formation en ligne des utilisateurs de Windows 7 et Office 2013 pour un montant de 8 000 \$.

- i) Le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour : 100 % du projet a été réalisé.**
- j) Le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :** Cette question ne semble pas pertinente à l'Étude des crédits.
- k) Indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la *Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics* :** L'étude d'opportunité a été faite par le Secrétariat du Conseil du trésor, car il s'agit d'un projet gouvernemental.

**SOURCE :** Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG13

**POUR LE CABINET MINISTÉRIEL ET LE BUREAU DE CIRCONSCRIPTION, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 (ET LA VENTILATION POUR CHAQUE MOIS), DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES :**

- a) **La photocopie;**
- b) **Le mobilier de bureau;**
- c) **L'ameublement;**
- d) **Le distributeur d'eau de source;**
- e) **Le remboursement des frais de transport;**
- f) **Le remboursement des frais d'hébergement;**
- g) **Le remboursement des frais de repas;**
- h) **Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;**
- i) **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i) au Québec; ii) à l'extérieur du Québec.**

- a) **La photocopie :** Cette donnée n'est pas disponible.
- b) **Le mobilier de bureau :** Aucune dépense n'a été effectuée.
- c) **L'ameublement :** Aucune dépense n'a été effectuée.
- d) **Le distributeur d'eau de source :** Aucune dépense n'a été effectuée, les distributeurs d'eau de source ayant été éliminés.
- e) **Le remboursement des frais de transport; et**
- f) **Le remboursement des frais d'hébergement; et**
- g) **Le remboursement des frais de repas :**  

Les frais encourus par les membres de la haute direction, entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, totalisent 56 097 \$.
- h) **Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes :** 488 \$.
- i) **L'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : i) au Québec, ii) à l'extérieur du Québec**
  - i. Au Québec : 975 \$
  - ii. À l'extérieur du Québec : 7 264 \$

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG14

**POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE :**

- a) Le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés;
- b) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres);
- c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés;
- d) Les coûts d'acquisition des appareils;
- e) Le coût d'utilisation des appareils;
- f) Le coût des contrats téléphoniques;
- g) Les noms des fournisseurs;
- h) Le nombre de minutes utilisées;
- i) Les ordinateurs portables.

- a) Le nombre de téléphones cellulaires (« Blackberry », iPhone ou autres types de téléphones intelligents) utilisés : 76.
- b) et i) Le nombre de tablettes électroniques utilisées (iPad ou autres) et le nombre d'ordinateurs portables : 153.
- c) Le nombre de téléavertisseurs utilisés : 4.
- d) Les coûts d'acquisition des appareils : 4 269,72 \$.
- e) Le coût d'utilisation des appareils : 1 799,65 \$ (frais non récurrents autres que le coût des contrats).
- f) Le coût des contrats téléphoniques : 29 296,50 \$ (frais récurrents).
- g) Les noms des fournisseurs : Bell Duplessis et Rogers Direct.
- h) Le nombre de minutes utilisées : 246 241 minutes.

**SOURCE :** Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG15

**CONCERNANT LES EFFECTIFS DE CHACUN DES MINISTÈRES ET ORGANISMES, ET CE, POUR 2011-2012, 2012-2013 ET 2013-2014 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2014-2015, (PAR ÉTABLISSEMENT POUR LES RÉSEAUX DE LA SANTÉ ET DE L'ÉDUCATION) :**

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;
- c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
- d) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
- e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.);
- f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée;
- h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

(suite)

- a) Le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et plus;
- b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); 35 ans et moins;

Voici les données relatives aux sous-questions a) et b) valables au 31 mars 2014 :

	Cadres	Professionnels	Techniciens et assimilés	Personnel de bureau	Ouvriers
<b>Hommes</b>					
– de 35 ans	0	1	3	1	1
+ de 35 ans	4	57	6	10	1
<b>Femmes</b>					
– de 35 ans	0	2	3	13	0
+ de 35 ans	1	52	42	90	0
<b>Autochtones</b>					
– de 35 ans	0	0	0	1	0
+ de 35 ans	0	1	0	0	0
<b>Communautés culturelles</b>					
– de 35 ans	0	0	0	2	0
+ de 35 ans	1	2	7	9	0
<b>Anglophones</b>					
– de 35 ans	0	0	1	0	0
+ de 35 ans	0	3	0	0	0
<b>Personnes handicapées</b>					
– de 35 ans	0	0	1	1	0
+ de 35 ans	0	2	0	1	0

- c) Le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, le nombre total de jours de maladie pris par le personnel s'établissait comme suit :

- Fonctionnaires : 1 305 jours, 6 h et 45 min.
- Ouvriers : 18 jours, 5 h et 38 min.
- Professionnels : 735 jours, 2 h et 11 min.
- Cadres : 18 jours, 4 h et 11 min.

**TOTAL ..... 2 078 jours, 4 h et 45 min.**

(suite)

- d) Le nombre total et la ventilation du nombre de congés de maladie en réserve pour le personnel et la valeur estimée;**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- e) Le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires;**

	<b>Heures compensées</b>	<b>Heures payées</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Fonctionnaires</b>	697 h, 24 min.	950 h, 23 min.	1 647 h, 48 min.
<b>Ouvriers</b>	9 h, 30 min.	208 h, 35 min.	218 h, 05 min.
<b>Professionnels</b>	607 h, 48 min.	1 028 h, 27 min.	1 636 h, 15 min.
<b>TOTAL</b>	1 314 h, 42 min.	2 187 h, 25 min.	3 502 h, 08 min.

- f) Le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, le nombre total de jours de vacances pris par le personnel s'établissait comme suit :

- Fonctionnaires : 3 450 jours, 1 h et 42 min.
- Ouvriers : 32 jours
- Professionnels : 2 422 jours, 0 h et 26 min.
- Cadres : 127 jours, 0 h et 55 min.

**TOTAL ..... 6 031 jours, 3 h et 03 min.**

- g) Le nombre total et la ventilation du nombre de jours de vacances en réserve pour le personnel et la valeur estimée;**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

- i) Le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé ou de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;**

.../4

(suite)

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1<sup>o</sup> de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

- j) L'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, etc.) et par leur territoire habituel de travail (direction centrale ou régions);**

Les informations sont fournies en Annexe 1.

- k) L'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;**

2011-2012 : 8

2012-2013 : 8

2013-2014 : 8

- l) Le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;**

2013-2014 : 70

- m) Le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (direction centrale et régions);**

Voir les renseignements fournis à la question 15 j). À la Commission des lésions professionnelles, le nombre d'effectifs réguliers est égal au nombre de postes.

- n) Le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG16

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION :**

- a) **Le nombre de départs à la retraite en 2012-2013 et en 2013-2014;**
- b) **Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;**
- c) **Le nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 et les indemnités de retraite qui seront versées;**
- d) **Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.**

- a) **Nombre de départs à la retraite du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014 : 17**
  
- b) **Nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines : En conformité avec le taux modulé de renouvellement de l'effectif fixé à 50 %.**
  
- c) **Nombre de départs à la retraite prévus pour 2014-2015 et 2015-2016 :**
  - Pour 2014-2015 : 6**
  - Pour 2015-2016 : 3**
  
- d) **Nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats : 3**

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG17

#### LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN 2013-2014 EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX :

- a) L'emplacement de la location;
- b) La superficie totale pour chaque local loué;
- c) La superficie totale réellement occupée;
- d) La superficie inoccupée;
- e) Le coût de location au mètre carré;
- f) Le coût total de ladite location;
- g) Le coût d'aménagement ou de rénovation réalisé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2011, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) La durée du bail;
- i) Le propriétaire de l'espace loué;
- j) Les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m <sup>2</sup> )	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2013)
Rimouski (bureau local)	586,71 m <sup>2</sup>	78 361,80 \$	Gestion M.B.S.	30-04-2016	0,00 \$
Sept-Îles (bureau local)	223,95 m <sup>2</sup>	37 199,76 \$	Gestion Majicor	31-10-2018	55 210,03 \$
Gaspé (bureau local)	297,44 m <sup>2</sup>	63 114,12 \$	S.Q.I.		0,00 \$
Baie-Comeau	251,71 m <sup>2</sup>	45 463,44 \$	Corporation Headway	31-10-2020	0,00 \$
Rivière-du-Loup	364,50 m <sup>2</sup>	63 162,72 \$	S.Q.I.		0,00 \$
New-Richmond	284,55 m <sup>2</sup>	72 736,92 \$	Immostar	17-12-2014	0,00 \$
Lévis	771,80 m <sup>2</sup>	129 999,72 \$	Westcliff immobilier (Galeries Chagnon)	30-09-2016	634,84 \$

.../2

(suite)

EMPLACEMENT	SUPERFICIE DE L'ESPACE LOUÉ (m <sup>2</sup> )	COÛT ANNUEL DE LOCATION	PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ	DATE D'ÉCHÉANCE DU BAIL	COÛTS D'AMÉNAGEMENT (Depuis avril 2013)
Trois-Rivières	639,86 m <sup>2</sup>	145 108,80 \$	Complexe de Léry	31-10-2015	1 365,73 \$
Drummondville (bureau local)	606,55 m <sup>2</sup>	89 446,08 \$	9078-3739 QUÉBEC inc.	24-10-2018	878 934,36 \$
Chicoutimi	635,61 m <sup>2</sup>	125 880,60 \$	S.Q.I.		0,00 \$
Roberval	169,92 m <sup>2</sup>	31 017,12 \$	7190328 Canada Inc.	31-10-2014	98,08 \$
Rouyn	360,84 m <sup>2</sup>	95 929,08 \$	Gestion Multi-Baux	31-03-2015	0,00 \$
Val d'Or	203,55 m <sup>2</sup>	36 758,64 \$	Arduro limitée Société immobilière	31-10-2016	191,77 \$
Joliette	1 192,24 m <sup>2</sup>	183 921,60 \$	Le 530 rue Notre-Dame SEC	10-12-2017	32 756,09 \$
Sherbrooke	685,66 m <sup>2</sup>	96 852,00 \$	Télé-7 (Groupe TVA)	15-06-2016	829,91 \$
St-Hyacinthe	801,22 m <sup>2</sup>	156 333,72 \$	Beauward (Galeries Saint-Hyacinthe)	03-11-2015	0,00 \$
St-Jérôme	1 007,96 m <sup>2</sup>	203 919,12 \$	RioCan (Galeries des Laurentides)	31-01-2019	112 017,61 \$
Laval	699,79 m <sup>2</sup>	154 517,16 \$	S.Q.I.		3 553,63 \$
Gatineau	550,66 m <sup>2</sup>	129 070,44 \$	Investmar Canada	30-09-2018	1 893,96 \$
Longueuil	1 108,00 m <sup>2</sup>	271 074,36 \$	Université de Sherbrooke	01-12-2014	0,00 \$
Valleyfield (bureau local)	464,51 m <sup>2</sup>	66 233,88 \$	Groupe Immocan	30-09-2016	0,00 \$
St-Jean-sur-Richelieu	478,47 m <sup>2</sup>	74 877,84 \$	Yamano Canada	31-03-2018	0,00 \$
Montréal 500 René-Lévesque O.	6 269,25 m <sup>2</sup>	2 193 819,36 \$	ALFID	31-03-2028	31 757,49 \$
Québec 900 Place d'Youville	3 654,52 m <sup>2</sup>	767 006,40 \$	Dundee	30-06-2026	168 632,71 \$
<b>TOTAL</b>	<b>22 309,27m<sup>2</sup></b>	<b>5 311 804,30\$</b>			<b>1 287 876,21 \$</b>

**SOURCE :** Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG18**

**POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, LES BUREAUX DE CIRCONSCRIPTION POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, LES COÛTS DE DÉMÉNAGEMENT, D'AMÉNAGEMENT, DE RÉNOVATION ET AUTRES TRAVAUX EFFECTUÉS.**

N / A

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG19

**LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2013-2014 ET POUR 2014-2015, EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU:**

- a) La date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) Le titre de la fonction;
- c) L'adresse du port d'attache;
- d) Le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) La prime de départ versée, le cas échéant;
- f) Le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) La liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) La description de tâches;
- i) Le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- j) Le nombre total d'employés au cabinet;
- k) La masse salariale totale par cabinet pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015;
- l) Le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) S'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

N / A

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG20**

**LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE, DU MINISTRE DÉLÉGUÉ, DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT :**

- a) Le nom de l'organisme concerné ou de la personne;**
- b) La circonscription électorale;**
- c) Le montant attribué;**
- d) Le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.**

La Commission des lésions professionnelles ne dispose d'aucun budget discrétionnaire.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG21**

**LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE, PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE :**

- a) Le nom de la personne;**
- b) Le poste occupé;**
- c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;**
- d) L'assignation initiale;**
- e) La date de l'assignation hors structure;**
- f) La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, aucun membre du personnel de la Commission n'était hors structure.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG22**

**LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI  
(CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.), EN INDIQUANT :**

- a) Le poste initial;**
- b) Le salaire;**
- c) Le poste actuel, s'il y a lieu;**
- d) La date de la mise en disponibilité;**
- e) Les prévisions pour 2014-2015.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG23**

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS  
MIS À PIED PAR CATÉGORIE D'ÂGE EN 2013-2014.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG24

**LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À D'AUTRES ORGANISMES PUBLICS, PARAPUBLICS, PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES, EN INDIQUANT :**

- a) **Le nom de la personne;**
- b) **Le poste occupé et le nom de l'organisme;**
- c) **Le salaire de base et les bonis, le cas échéant;**
- d) **L'assignation initiale;**
- e) **L'assignation actuelle;**
- f) **La date de l'assignation hors structure;**
- g) **La date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.**

- a) **Martine Charrette**
- b) Représentante régionale au Syndicat de la fonction publique du Québec au Bureau régional de Drummondville
- c) 47 685 \$
- d) Technicienne en droit à la Direction des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec à Trois-Rivières
- e) Syndicat de la fonction publique du Québec à Drummondville
- f) 28 mai 2012
- g) 27 mai 2016
  
- a) **Hélène Babineau**
- b) Responsable des ressources documentaires au Syndicat des professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec
- c) 73 426 \$
- d) Analyste des procédés administratifs (responsable de la gestion documentaire) à la Direction générale de l'administration à Québec
- e) Syndicat des professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec à Québec
- f) 3 juillet 2012
- g) 31 décembre 2014
  
- a) **Josette Bourget**
- b) Technicienne en droit à la Commission de la santé et de la sécurité du travail
- c) 47 685 \$
- d) Technicienne en droit à la Direction régionale du Richelieu-Salaberry à Saint-Jean-sur-Richelieu
- e) Commission de la santé et de la sécurité du travail à Québec
- f) 24 février 2014
- g) 27 février 2015

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG25

**LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS AUX JOURNAUX, AUX REVUES MENSUELLES, AUX PUBLICATIONS (FORMAT PAPIER OU ÉLECTRONIQUE), AUX SITES SPÉCIALISÉS DE RECHERCHE SUR INTERNET (EUREKA, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES PUBLICS, POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014 EN PRÉCISANT POUR CHAQUE ABONNEMENT :**

- a) Le coût de chacun;
- b) Le fournisseur;
- c) La nature du service;
- d) Les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;
- e) La réservation de loges;
- f) Les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

- a) Le coût de chacun;
- b) Le fournisseur;
- c) La nature du service;

Voici les détails relatifs aux journaux, revues mensuelles, publications papier et en format électronique, etc., et ce, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014. Le nom des fournisseurs n'est pas mentionné puisque nous transigeons directement avec les éditeurs de périodiques ou les producteurs de bases de données. Nous n'utilisons pas les services d'agences intermédiaires.

TITRE DU DOCUMENT	COÛT (\$)
Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires (Mtl, Qc et DSJ)	779
Actualité médicale (L') (Mtl)	93
Administrative Law Reports = Recueil de jurisprudence en droit administratif (Mtl)	1 951
Administrative Law Review (Mtl)	44
ADR Forum : The Canadian Journal of Dispute Resolution (Mtl)	399
AMA Guides Newsletter (Mtl)	207
Archives des maladies professionnelles et de l'environnement (Mtl)	822
Assurance-automobile au Québec : indemnisation du dommage corporel (Qc)	171
Attorney's Dictionary of Medicine (Mtl)	1 313
Attorney's Textbook of Medicine : Manual of Traumatic Injuries (Mtl)	761
Cahiers de droit (Mtl)	55
Canadian Abridgment. Canadian Case Citations, Suppl. (Mtl)	3 208

(suite)

Canadian Abridgment. Canadian Current Law. Index to Canadian Legal Literature, Annual Cumulative Suppl. (Mtl)	632
Canadian Abridgment. Canadian Current Law + Canadian Citations (regroupe 5 titres) (Mtl)	2 125
Canadian Abridgment. Canadian Statute Citations, Suppl. (Mtl)	2 572
Canadian Abridgment. Rules Judicially Considered, Annual Cumulative Suppl. (Mtl)	1 184
Canadian Abridgment. Words and Phrases, Annual Cumulative Suppl. (Mtl)	710
Canadian Bar Review = Revue du Barreau canadien	145
Canadian Employment Safety and Health Guide (Qc)	2 400
Canadian Journal of Administrative Law and Practice (Mtl)	420
Canadian Labour and Employment Law Journal = Revue canadienne de droit du travail et de l'emploi (Mtl)	235
Charte canadienne des droits et libertés annotée et commentée (Mtl)	881
Charte canadienne des droits et libertés : les grands énoncés de la Cour suprême (Mtl et Qc)	160
Clarke's Canada Industrial Relations Board (Mtl)	493
Code civil Québec = Quebec Civil Code (Mtl, Qc et 13 ex. en région)	945
Code criminel (Mtl et Qc)	126
Code de procédure civile annoté, avec jurisprudence (Mtl et Qc)	342
Code de procédure civile du Québec (Mtl, Qc et 11 ex. en région)	819
Congédiement en droit québécois en matière de contrat individuel de travail (Mtl et Qc)	645
Contrats des organismes publics québécois (Qc)	1 177
Contrôle judiciaire de l'action gouvernementale (Mtl et Qc)	2 014
Courtroom Medicine. Psychic Injuries (Mtl)	2 081
Courtroom Medicine. The Low Back (Mtl)	2 496
Décisions de la Commission de la fonction publique (Qc)	165
Documentation et bibliothèques : fourni avec l'adhésion à l'ASTED (Mtl)	195
Droit de la santé : lois et règlements (Mtl)	315
Droit transitoire civil (Mtl, Qc et 1 ex. en région)	227
Droits de la personne et les relations de travail (Mtl et Qc)	370
E-CPS (Compendium des produits pharmaceutiques et spécialités)	349
Effectif (Qc)	41
Employer's Health and Safety Manual (Ontario) (Mtl)	403
Employer's Guide to Ontario Workplace Safety and Insurance (Mtl)	358
Employment Law in Canada (Mtl)	1 453
Encyclopaedia of Health and Safety at Work (Mtl)	1 556
Encyclopédie médico-chirurgicale : appareil locomoteur, pathologie professionnelle et environnement, neurologie, pneumologie, psychiatrie (regroupe 5 titres) (Mtl)	1 359
Gazette officielle du Québec : partie 2 (Mtl)	656
Gestion des accidents du travail au Québec : guide de l'employeur (Mtl)	98
Gestion Plus Info-Employeur (Mtl et Qc)	250

(suite)

Gestion : revue internationale de gestion (Mtl)	53
Guide pratique de la médecine du travail (Mtl)	669
Guide pratique sur l'accès et la protection de l'information	500
Infopresse (Qc)	84
Information Outlook : fourni avec l'adhésion à Special Libraries Association (Mtl)	197
International Journal of Occupational and Environmental Health (Mtl)	464
Journaux quotidiens sur semaine (Mtl) : Journal de Montréal, Le Devoir, La Presse	749
Journaux quotidiens sur semaine (Qc) : Le Soleil, La Presse, Le Devoir, Le Journal de Québec	1 064
Journal of Bone and Joint Surgery. American volume (Mtl)	742
Journal of Occupational and Environmental Hygiene (Mtl)	1 090
Journal of Occupational and Environmental Medicine (Qc)	1 059
Journal of Occupational and Organizational Psychology	524
Journal of the National Association of Administrative Law Judiciary (Mtl)	20
Judicial Review of Administrative Action in Canada (Qc)	954
Lancet (Mtl)	1 651
Larsons' Workers Compensation Law. 12 vol. (Mtl)	5 047
Livre d'ici (Mtl)	83
Lois du Québec (Mtl et Qc)	600
Lois du travail (Mtl, Qc et 11 ex. en région)	819
Manuel de la secrétaire juridique (Mtl)	64
McGill Law Journal (Mtl)	75
Mémoire de frais : législation annotée (Qc)	295
New England Journal of Medicine (Mtl)	1 247
Occupational and Environmental Medicine (Mtl)	878
Occupational Injuries and Illnesses (Mtl)	745
Occupational Medicine (Qc)	1 335
Occupational Safety and Health Law (Mtl)	373
Ontario Health & Safety Law (Mtl)	250
Orthopedic Clinics of North America (Qc)	806
Practice and Procedure before Administrative Tribunals (Mtl et Qc)	11 278
Psychiatric and Psychologic Evidence (Mtl)	94
Rapports individuels et collectifs du travail (Mtl)	163
Relations de travail (Qc)	1 229
Remedies in Canadian Labour, Employment and Human Rights Law (Mtl)	2 229
Réseau des bibliothèques gouvernementales (RBG) (adhésion)	200
Revue d'arbitrage et de médiation (Mtl)	136
Revue de droit (Mtl)	18
Revue du Barreau (Mtl)	125
Revue française du dommage corporel (Qc)	237
Revue générale de droit (Mtl)	75
Revue juridique Thémis (Mtl)	48
Santé et sécurité au travail (Qc et DSJ)	2 388

(suite)

Santé et sécurité au travail (Mtl)	2 758
Santé et sécurité du travail (Mtl)	327
Scandinavian Journal of Work Environment and Health (Mtl)	424
Spine (Mtl)	3 743
Spine Journal (Mtl)	720
Supreme Court Law Review (Mtl)	1 260
Tableau des modifications et index sommaire (Mtl et Qc)	140
Travail et santé (Mtl et Qc)	74
Trente (Qc)	13
Tribunaux administratifs du Québec : règles et législations annotées (Mtl et Qc)	334
Tribune (La) journal (Région)	216
View : Technical Journal for Lotus Notes and Domino (TI)	634
WHMIS Compliance Manual (Mtl)	433
Work and Stress (Mtl)	790
<b>TOTAL</b>	<b>92 723,00 \$</b>

Sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) :

TITRE DU SITE	COÛT (\$)
Accès légal (base de données)	1 503
Labour Spectrum Classic (base de données)	2 719
Law Source (base de données)	1 167
Quicklaw (base de données)	3 049
Répertoire de vedette-matières de l'Université Laval (base de données)	860
<b>TOTAL</b>	<b>9 298 \$</b>

**d) Les sommes déboursées pour l'achat de billets de saison;**

La CLP ne possède aucun billet de saison pour quelque activité que ce soit.

**e) La réservation de loges;**

La CLP n'a fait la réservation d'aucune loge pour quelque activité que ce soit.

**f) Les frais encourus afin de devenir membre d'un club privé ou autre;**

La CLP n'est membre d'aucun club privé ou autres.

**SOURCE :** Service des ressources documentaires, le 2 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG26

**POUR CHAQUE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME PUBLIC (INCLUANT LES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), FOURNIR, ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE :**

- a) **Le nom du site Web;**
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;**
- c) **Les coûts de construction du site;**
- d) **Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;**
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);**
- f) **La fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (« hits »);**
- g) **La fréquence moyenne de mise à jour;**
- h) **Le responsable du contenu sur le site.**

- a) **Le nom du site Web :** [www.clp.gouv.qc.ca](http://www.clp.gouv.qc.ca)
- b) **Le nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site :** Infoglobe qui a été acheté par Libéo cette année.
- c) **Les coûts de construction du site :** 45 000 \$.
- d) **Les coûts d'hébergement :** 155 \$ par mois.
- e) **Les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement) :** La refonte de notre site Internet est en cours depuis 2012-2013. Les coûts qui ont été assumés en 2013-2014 sont de 15 096, 18 \$. Aucune refonte n'avait été faite depuis 2007 et celle-ci s'avérait nécessaire pour les raisons suivantes :
  - Respecter les nouveaux standards gouvernementaux d'accessibilité web;
  - Améliorer l'accessibilité à nos services, qui est l'un des objectifs importants de notre planification stratégique 2013-2016;
  - Adapter la mise en page en fonction des différentes tailles d'écran (*responsive web design*);
  - Ajouter une section anglaise pour se conformer à la nouvelle politique linguistique de la CLP.
- f) **Fréquence journalière (hits) :** Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'Étude des crédits.
- g) **Fréquence moyenne de mise à jour :** Deux fois par semaine.
- h) **Responsable du contenu :** Johanne Roy.

**SOURCE :** Direction des ressources matérielles et informationnelles, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :** Service des communications, le 2 juin 2014.

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 2 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG27

**NOMINATIONS, DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2013, DE MANDATAIRES, D'ÉMISSAIRES, DE NÉGOCIATEURS, DE MÉDIATEURS, DE COMMISSAIRES, D'EXPERTS, D'ENQUÊTEURS ET SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE :**

- a) **La liste;**
- b) **Les mandats;**
- c) **Les contrats octroyés pour chaque mandat;**
- d) **Le résultat du travail effectué;**
- e) **Les échéances prévues;**
- f) **Les sommes impliquées.**

- a) **Le nom du professionnel :** Mario Marchand, D.Th.P., consultant et médiateur accrédité.
- b) **Le mandat :** enquête administrative relativement à une plainte soumise de l'interne.
- f) **Les sommes impliquées :** 7 020 \$.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG28

**POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS.**

Aucune dépense n'a été effectuée.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG29**

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, CONCERNANT LES DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION EN 2011-2012, 2012-2013 ET 2013-2014 :**

- a) Les coûts reliés au traitement et réponses aux demandes d'accès;**
- b) Le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;**
- c) Le nombre total de demandes reçues;**
- d) Le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);**
- e) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;**
- f) Le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours;**
- g) Le nombre de demandes ayant été traitées hors délai.**

Cette information sera présentée dans le Rapport annuel 2013-2014 de la Commission.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG30**

**LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES DEPUIS LE 23 AVRIL 2014 :**

- a) Le coût (déplacements, etc.);**
- b) Le nombre de ressources affectées;**
- c) Le nombre de rencontres;**
- d) Le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.**

N / A

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG31**

**LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES EN 2013-2014 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG32**

**LE DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET DES GELS DE CRÉDITS POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PAR ANNÉE BUDGÉTAIRE, ET CE, POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014 ET LES PRÉVISIONS POUR 2014-2015.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG33

**TEL QUE LE MENTIONNE LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS, L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES QUE LE MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2014-2015.**

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au rapport annuel 2013-2014 des ministères et organismes gouvernementaux.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG34**

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2013-2014 ET LES PRÉVISIONS 2014-2015.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG35

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LES SOMMES REÇUES EN 2012-2013 ET EN 2013-2014, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2014-2015 ET 2015-2016, EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHAQUE PROGRAMME, ENTENTE OU AUTRES LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.**

La CLP n'a reçu aucune somme en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement pour l'année 2013-2014.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG36

POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONIS.

Catégorie d'emploi	Boni pour rendement exceptionnel	Boni pour mandats spéciaux
Juristes	-	24 917,46 \$
Professionnels	57 757,80 \$	-
Conseillers en gestion des ressources humaines	6 445,00 \$	-
Fonctionnaires	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>64 202,80 \$</b>	<b>24 917,46 \$</b>

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG37

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC.), FOURNIR POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE MONTANT TOTAL DES PRIMES DE DÉPART, INCLUANT LES MONTANTS VERSÉS POUR BRIS DE CONTRAT.**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, un montant de 123 512 \$ a été versé aux commissaires (juges administratifs) à titre d'allocations de transition.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 3 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG38**

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME DONT LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, INSTITUTIONS, ETC., FOURNIR POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013-2014 LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION PAR CATÉGORIE D'EMPLOI DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG39**

**DEPUIS LE 23 AVRIL 2014, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, DONT LES SALAIRES SONT VERSÉS SANS QU'AUUCUNE FONCTION OU TÂCHE NE LEUR SOIT ASSIGNÉE?**

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;**
- b) Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.**

Depuis le 23 avril 2014, aucun cadre ou dirigeant de la CLP n'a reçu de rémunération sans exercer de fonction.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG40**

**DEPUIS LE 23 AVRIL 2014, COMBIEN Y A-T-IL DE CADRES, DE DIRIGEANTS DE LA FONCTION PUBLIQUE INCLUANT LES SOUS-MINISTRES, AYANT ÉTÉ DÉPLACÉS DE LEURS FONCTIONS À LA SUITE DU CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT?**

- a) Fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions pour chaque personne;**
- b) Fournir la liste des salaires versés à chaque personne.**

Depuis le 23 avril 2014, aucun cadre ou dirigeant de la CLP n'a été déplacé de ses fonctions.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG41

**LA LISTE DES PERSONNES ET LE MANDAT DES COMITÉS FORMÉS PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF, LES MINISTÈRES ET ORGANISMES AINSI QUE LES HONORAIRES DONNÉS À CES PERSONNES.**

Deux comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour examiner le renouvellement du mandat des commissaires (juges administratifs) pour 2013-2014. Les personnes suivantes ont fait partie de l'un ou l'autre des comités :

Jeanne Leclerc :	5 275,49 \$
Yves Lafontaine :	2 987,63 \$
Lucie Lauzière :	4 681,51 \$
Claude Martin :	1 295,77 \$
Suzanne Comtois :	2 412,68 \$

---

**TOTAL :**                    **16 653,08 \$**

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG42

**LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2012-2013 ET EN 2013-2014 ET QUI ONT FAIT L'OBJET DE COÛTS ADDITIONNELS AUTORISÉS SUITE À UNE DÉLÉGATION DU POUVOIR DU DIRIGEANT DE L'ORGANISME D'AUTORISER UNE DÉPENSE SUPPLÉMENTAIRE, COMME IL EST PRÉVU À L'ARTICLE 17 DE LA LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS, EN INDIQUANT :**

- a) Le nombre d'autorisations;
- b) Le nom du professionnel ou de la firme touché(e);
- c) Le nom de tous les sous-traitants associés au contrat;
- d) Le montant accordé;
- e) Le nom de la personne ayant autorisé la dépense supplémentaire;
- f) Les motifs de la demande;
- g) Tout rapport d'évaluation, de vérification ou d'enquête produit concernant un de ces contrats.

Ces informations sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/>.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

Fiche : RG43

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LA MASSE SALARIALE.**

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION

Fiche : RG44

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (Y COMPRIS LES AGENCES, SOCIÉTÉS D'ÉTAT, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, CONSEILS, ETC.), FOURNIR POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2012-2013 ET 2013-2014, EN VENTILANT PAR CATÉGORIE D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) : LE TAUX D'ABSENTÉISME.**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2013 et le 31 mars 2014, le taux d'absentéisme s'établissait comme suit :

	Maladie	Vacances
Fonctionnaires	3,13 %	8,28 %
Ouvriers	3,78 %	6,45 %
Professionnels	2,65 %	8,72 %
Cadres	1,5 %	10,25 %

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 3 juin 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 4 juin 2014.

# **COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES**

## **ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015**

### **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION**

**Fiche : RG45**

**POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME PUBLIC, LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES DEPUIS LE 1<sup>er</sup> AVRIL 2005 AVEC UNE OU DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS EN INDIQUANT : LA NATURE DE L'ENTENTE; LES SOMMES ASSOCIÉES; LA OU LES DATES DE VERSEMENT; LA FAÇON DONT CES SOMMES SONT DÉPENSÉES.**

La CLP n'a jamais conclu d'ententes avec une ou des Conférences régionales des élus.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines et financières, le 30 mai 2014.

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente, le 30 mai 2014.

## **ANNEXE 1**

(Question RG15 j)

**Évolution des effectifs réguliers par catégorie  
d'emploi et par territoire habituel de travail**

## COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 mars 2012

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel et bureau	Ouvrier	TOTAL
<b>Estrie</b>		3	1	4		8,0
<b>Québec</b>	5	30	20	15	1	71,0
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>		2	1	4		7,0
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		1	1	3		5,0
<b>Lanaudière</b>		5	2	9		16,0
<b>Yamaska</b>		3	1	5		9,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>		5	2	6		13,0
<b>Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord</b>		1	0	2		3,0
.Rimouski		2	2	3		7,0
.Sept-Iles		1	0	2		2,5
<b>Mauricie-Centre-du-Québec</b>		0	0	0		0,0
.Trois-Rivières		2	1	3		6,4
.Drummondville		3	1	3		6,6
<b>Montréal</b>	2	35	17	32	1	86,5
<b>Montérégie</b>		4	1	8		13,0
<b>Outaouais</b>		2	1	2		5,0
<b>Laval</b>		3	1	5		9,0
<b>Laurentides</b>		5	2	9		16,0
<b>Richelieu-Salaberry</b>		0	0	0		0,0
.Saint-Jean-sur-Richelieu		3	1	4		8,0
.Salaberry-de-Valleyfield		2	1	4		7,0
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>111,5</b>	<b>56</b>	<b>123</b>	<b>2</b>	<b>299,0</b>

## COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

Évolution des effectifs réguliers

*En date du 31 mars 2013*

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel et bureau	Ouvrier	TOTAL
<b>Estrie</b>		3,0	1,0	4,0		8,0
<b>Québec</b>	5	31,0	18,0	15,0	1	70,0
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>		2,0	1,0	4,0		7,0
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		1,0	1,0	2,0		4,0
<b>Lanaudière</b>		5,0	2,0	9,0		16,0
<b>Yamaska</b>		3,0	1,0	5,0		9,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>		5,0	2,0	6,0		13,0
<b>Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord</b>		1,0		2,0		3,0
.Rimouski		2,0	2,0	3,0		7,0
.Sept-Iles		1,0		1,5		2,5
<b>Mauricie-Centre-du-Québec</b>						0,0
.Trois-Rivières		2,4	1,0	3,0		6,4
.Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
<b>Montréal</b>	1	34,5	13,0	33,0	1	82,5
<b>Montérégie</b>		4,0	1,0	8,0		13,0
<b>Outaouais</b>		1,0	1,0	2,0		4,0
<b>Laval</b>		3,0	1,0	5,0		9,0
<b>Laurentides</b>		5,0	2,0	9,0		16,0
<b>Richelieu-Salaberry</b>						0,0
.Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	4,0		8,0
.Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	4,0		7,0
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>111,5</b>	<b>50,0</b>	<b>122,5</b>	<b>2</b>	<b>292,0</b>

## COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

## Évolution des effectifs réguliers

En date du 31 mars 2014

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel et bureau	Ouvrier	TOTAL
<b>Estrie</b>		3,0	1,0	5,0		9,0
<b>Québec</b>	4	32,0	17,0	14,0	1	68,0
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>		3,0	1,0	4,0		8,0
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		1,0	1,0	2,0		4,0
<b>Lanaudière</b>		5,0	2,0	9,0		16,0
<b>Yamaska</b>		3,0	1,0	5,0		9,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>		5,0	2,0	6,0		13,0
<b>Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord</b>		1,0		2,0		3,0
.Rimouski		2,0	2,0	3,0		7,0
.Sept-Iles		1,0		1,5		2,5
<b>Mauricie-Centre-du-Québec</b>						0,0
.Trois-Rivières		2,4	2,0	3,0		7,4
.Drummondville		2,6	1,0	3,0		6,6
<b>Montréal</b>	1	34,5	17,0	29,0	1	82,5
<b>Montérégie</b>		4,0	1,0	8,0		13,0
<b>Outaouais</b>		1,0	1,0	2,0		4,0
<b>Laval</b>		3,0	1,0	5,0		9,0
<b>Laurentides</b>		5,0	2,0	9,0		16,0
<b>Richelieu-Salaberry</b>						0,0
.Saint-Jean-sur-Richelieu		3,0	1,0	3,0		7,0
.Salaberry-de-Valleyfield		2,0	1,0	3,0		6,0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>113,5</b>	<b>54,0</b>	<b>116,5</b>	<b>2</b>	<b>291,0</b>